

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



Ce rapport d'activité des services municipaux a pour objet de présenter de façon claire et synthétique l'action des agents municipaux, au service des Ornésiennes et des Ornésiens.

Quelques données générales :

- La superficie de la commune est de 5.64 km².
- La population de la commune est de 4 586 habitants au 31 décembre 2020.
- La commune compte 2089 logements (données INSEE 2018) dont 1892 résidences principales et 440 logements sociaux.
- 557 emplois sont recensés sur le territoire communal (données INSEE de 2017).



Mot du Maire

Je tiens à remercier les agents qui ont participé à la rédaction de ce rapport d'activité 2020, dans chacun des services. Ce rapport présente de manière dynamique et synthétique les différents services et donne une image assez exhaustive de l'ensemble des activités de la collectivité.

Ce premier rapport d'activité des services est destiné à tous les Ornésiens qui veulent en savoir plus sur la nature des travaux effectués par les agents municipaux. Il donne quelques chiffres clés, mais également des éléments qualitatifs qui viennent mettre en avant les services qui vous sont rendus. Toutes les données sont présentées de manière objective et neutre. Ces chiffres, ces informations, seront utiles à tous.

L'année 2020 fût marquée par la crise sanitaire. Tous les agents se sont montrés à l'écoute des citoyens et avez assuré la continuité du service public. Les personnels de l'accueil de la mairie, les agents des services techniques, du service social et de la police municipale ont été particulièrement sollicités, tous les jours en présentiel, pour assurer l'accompagnement indispensable des Ornésiens les plus fragiles, et la sécurité de tous.

En 2020, la commune a réceptionné le bâtiment rénové de la mairie, qui offre de bonnes conditions de travail aux agents municipaux ainsi qu'aux élus, le nouveau PLUiH a été voté, donnant de nouvelles perspectives d'aménagement à la commune, et les classes de l'école des bois ainsi que la salle des maîtres ont pu être restaurées. Ainsi, les services ont pu, malgré cette pandémie, mettre en œuvre les projets des élus, et je les remercie sincèrement pour cet investissement,

Je vous souhaite une bonne lecture,

Le Maire,

Jean-François OBEZ

Mot de la DGS :

Directrice générale des services de la commune d'Ornex depuis 5 ans, je suis heureuse de vous proposer la lecture du premier rapport d'activité de la commune d'Ornex.

Cette année 2020 fut particulière, marquée par la pandémie de Covid-19, par des semaines d'incertitudes quant au fonctionnement des services, par la mise en place du télétravail, l'écriture de protocoles sanitaires... C'est l'année qui aura permis de démontrer la grande capacité d'adaptation des agents municipaux au changement et aux aléas.

Le rapport d'activité met en avant la quantité importante de services qui sont mis à la disposition des Ornésiens, et combien les agents qui travaillent pour la commune sont actifs, motivés, et ont le sens du service public. S'agissant d'une première édition, elle est certainement perfectible, et nous aurons à cœur, tous ensemble, de l'améliorer et de l'enrichir pour les prochaines années.

La commune grandit, évolue, et les services doivent s'adapter en permanence, avec en ligne de mire la qualité du service rendu. C'est en ce sens que les services de la commune sont orientés et gérés dans leur action quotidienne. Les agents de la commune ont le sens du devoir, ce sont des professionnels, formés et aguerris, qui travaillent avec force et conviction.

Merci à eux,

La Directrice générale des services,

Isabelle GOUDET

SOMMAIRE



Présentation de la commune

Les chiffres clés	page 4
Le compte administratif 2020	page 5
Les faits marquants	page 7
Vos élus	page 10
Les agents municipaux	page 13

L'Administration générale

Le secrétariat général	page 14
Les ressources humaines	page 15
Le secrétariat du conseil municipal	page 17

La Direction des Finances

Le service des Finances et du budget	page 18
Le service comptabilité et paie	page 19
Le service des marchés publics	page 20

Une ville qui protège ses habitants

La police municipale	page 21
Les sapeurs pompiers volontaires	page 23

Les services à la population

L'accueil et Citoyenneté	page 24
Le CCAS et la solidarité	page 26

La Gestion patrimoniale et l'aménagement des espaces publics

Le service voirie - propreté et éclairage public	page 28
Le service bâtiments - patrimoine et aires de jeux	page 30
Le service espaces verts et environnement	page 32

L'Aménagement du territoire

Le service urbanisme et foncier	page 34
Les archives communales	page 36

L'Education , l'Enfance et la Jeunesse

La direction de l'enfance	page 37
L'accueil périscolaire, la restauration, le transport scolaire et le service des écoles	page 38
L'accueil en centre de loisirs	page 40
L'accueil jeunesse et le Conseil municipal des jeunes (projet 2021)	

La communication et la vie associative

La communication institutionnelle et la communication événementielle	page 41
La vie associative	page 43





LES CHIFFRES CLES



- 4586 habitants
- dont 47,7 % d'hommes, 52,3 % de femmes,
- 41 actes de naissances délivrés
- 1943 électeurs

- 700 enfants accueillis au centre de loisirs
- 469 enfants scolarisés
- 3670 courriers reçus (tous services confondus)



- 22 dossiers de permis de construire déposés
- 15 contrôles routiers journaliers (en moyenne) effectués par la police municipale

- 8 152 220 € d'investissement

- 24 associations ornésiennes

- 181 rendez-vous pour une aide sociale ou un conseil

- 3 campagnes de communication

- 1.85 tonnes de déchets collectés en moyenne tous les mois par les services techniques

- 88 journées de formation suivies par les agents municipaux

- 21 sorties et ateliers organisés pour nos aînés

- 9 aires de jeux pour les 3-11 ans

- 3 équipements sportifs

- 87 935m² d'espaces verts

- 1.14 Km² de forêt communale

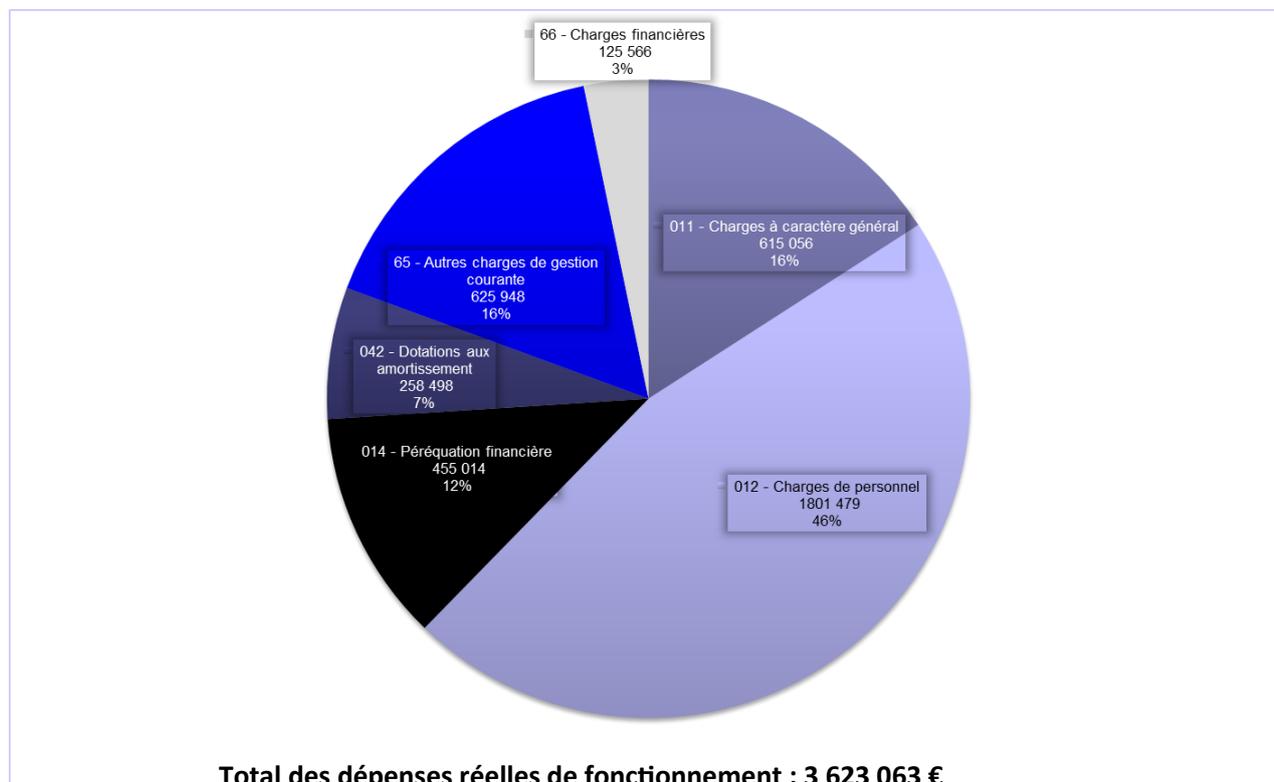


- 98 entreprises dont 22 commerces de proximité 31 services aux particuliers

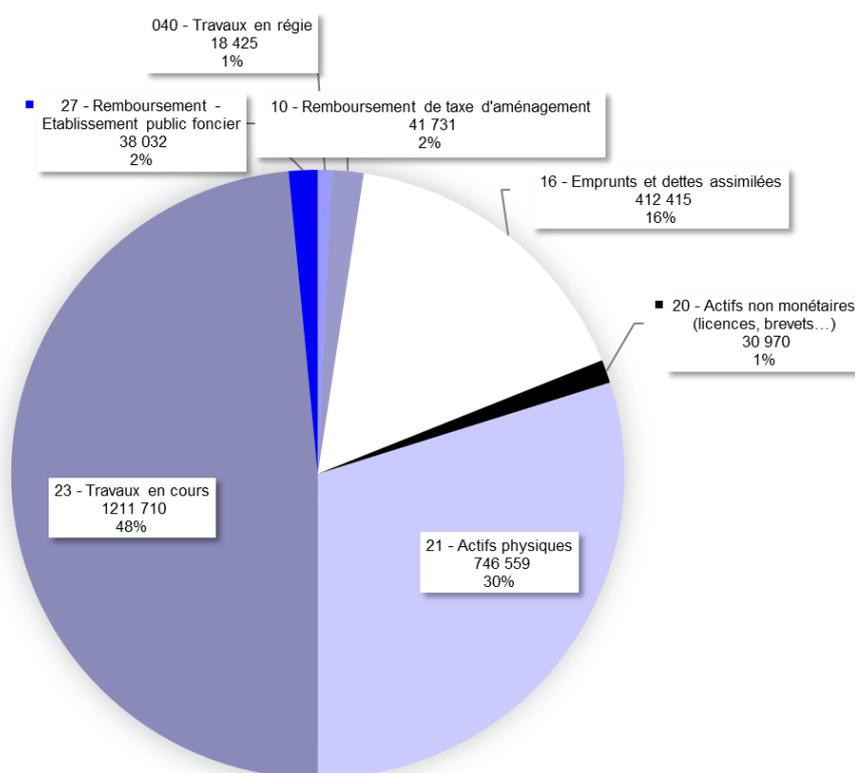
- Labels Voisins vigilants / Vidéoprotection / Vigne certifiée Bio

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre

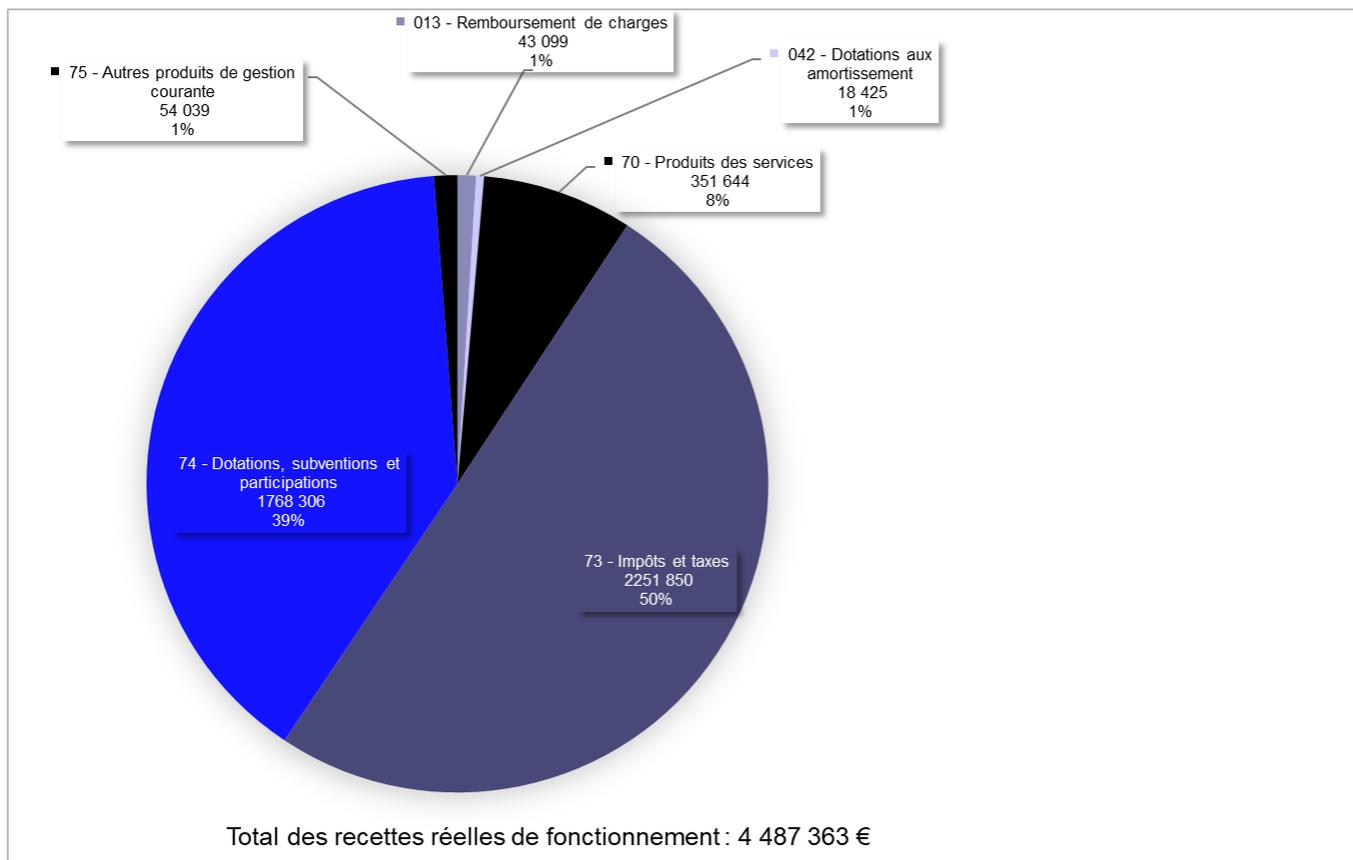


Répartition des dépenses d'investissement par chapitre

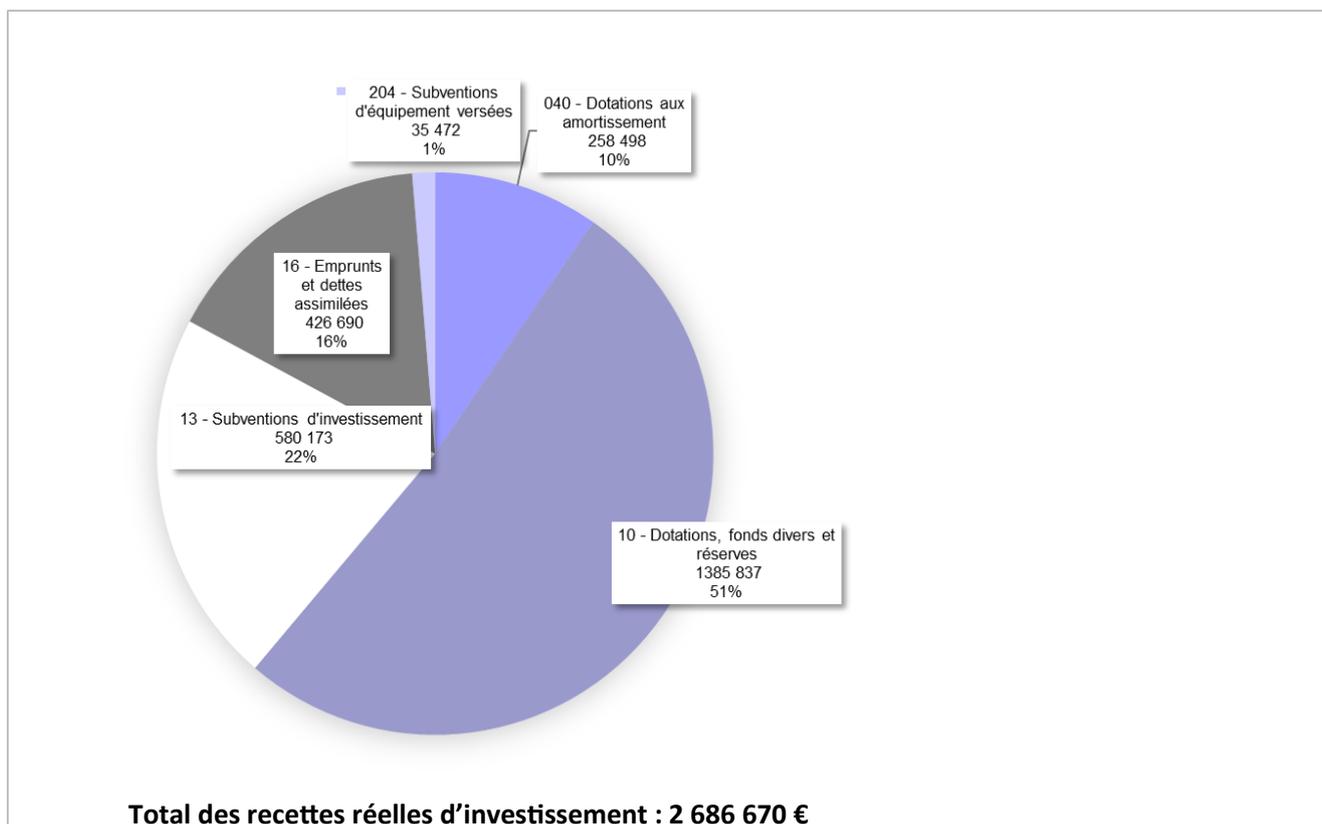


Total des dépenses réelles d'investissement : 2 499 842 €

Répartition des recettes de fonctionnement par chapitre



Répartition des recettes d'investissement par chapitre



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Janvier : Vœux du Maire



- Mars : Élection de la nouvelle équipe municipale

- Mars : Gestion de la crise sanitaire, fermeture des écoles communales, mise en place du télétravail pour les agents communaux



- Mai : Commémoration du 8 mai 1945

- Juin : Vote du budget primitif 2020 par le Conseil municipal



- Juillet : Réaménagement de la mairie après les travaux de rénovation du bâtiment

- Octobre : Livraison de la nouvelle Gendarmerie

- Novembre : Commémoration du 11 novembre 1918



LES COMPETENCES DE LA COMMUNE

La commune dispose de certaines compétences qui la mettent en contact direct avec les administrés :

Ecoles communales et enseignement

La commune a en charge les écoles maternelles et élémentaires (création et implantation des bâtiments, gestion et financement des personnels, à l'exception des enseignants.)



Enfance, Jeunesse et Loisirs

La commune a en charge l'accueil et l'animation des temps périscolaires, l'accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans.

La commune crée et gère les équipements sportifs (terrain BMX ...) et aménage les aires de loisirs.



Voirie, bâtiments et espaces verts

La commune a en charge l'entretien et la réparation de la voirie, des bâtiments communaux, des parcs et espaces verts (accessibilité, sécurité ...).



Urbanisme et foncier

La commune renseigne et transmet les demandes d'instruction à la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.



État civil

La commune enregistre les naissances, les mariages, les PACS, les décès.



Élections

La commune a en charge l'organisation et la logistique de toutes les élections.



Sanitaire et Social

La commune met en œuvre l'action sociale obligatoire et facultative grâce au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS est un établissement public qui accueille, instruit, accompagne, oriente et délivre des prestations pour la prévention et le développement social dans la commune.



Sécurité et Protection

La commune a en charge l'ordre public local par le biais des pouvoirs de police du Maire.



Culture et communication

La commune organise des manifestations culturelles et communique avec les habitants par les réseaux traditionnels (Ornex info, affiches, flyers), par le panneau lumineux, ou les réseaux sociaux (Facebook) et le site internet.

Certaines compétences sont, quant à elles, dévolues à la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex :

Environnement

6 déchetteries dans le Pays de Gex : Péron, Saint Genis Pouilly, Versonnex, Ornex, Divonne les Bains et Echenevex.

Assainissement des eaux avec la Régie des Eaux Gessiennes.

Zone d'activité économique

Gérée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, elle se situe dans la zone de la Maladière sur le territoire communal.

Tourisme

L'Office du Tourisme du Pays de Gex centralise les évènements des 245 communes adhérentes et diffuse l'information sous la forme de campagnes digitales, de brochures, des réseaux sociaux, des spots radio, de flyers et accueil du public dans ses 6 agences.



VOS ELUS



Le conseil municipal est l'assemblée délibérante chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Il donne son avis toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements, ou qu'il est demandé par le représentants de l'Etat dans le Département. Le conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local.

La constitution du conseil municipal en 2020 :

Le Maire : Jean-François OBEZ



Les Adjointes au Maire :

Le **premier adjoint** Olivier GUICHARD

(Aménagement du territoire et environnement)



La **deuxième adjointe** Cathy BIOLAY

(Personnel et affaires sociales)



Le **troisième adjoint** Max GIRIAT

(Urbanisme)



La **quatrième adjointe** Sandrine MANFRINI

(Enfance et jeunesse)



Le **cinquième adjoint** Willy DELAVENNE

(Travaux et sécurité)



La **sixième adjointe** Marie-Claude ROCH

(Evènements et vie associative)



Les conseillers municipaux :

Agathe BOUSSER



Lisa VAUTHIER



Aude HERRING



Yves DUMAS



Maxime GRENIER



Ghizlane MASRARI



Dominique GANNE



Ludovic ROCHAS



Michèle GALLET



Héloïse GRANGE



Raphaël OTZENBERGER



Fathi KHIAR



Martine FOURNIER



Magali LEBOLD



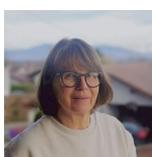
Michel GALLET



Philippe GUINOT



Joëlle DAZIN



Jean-Marc PALINIEWICZ



Véronique KRYK



Daniel ROSA



Les Commissions Communales :

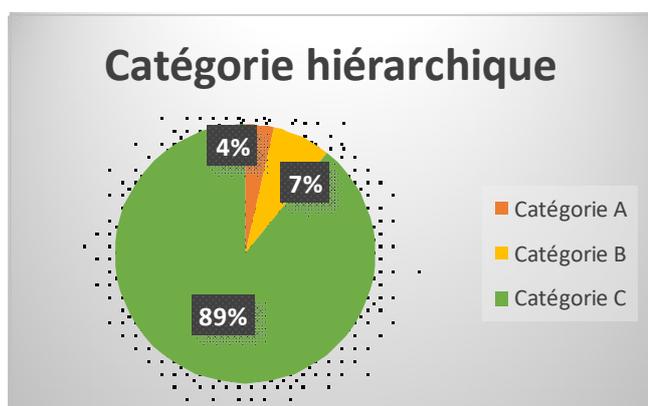
- *Commission Affaires Sociales* : accompagnement des aînés, aides et actions sociales envers les plus fragiles et les familles qui en ont besoin, jardins communaux, définition de la grille d'attribution des logements sociaux.
- *Commission Aménagement et Patrimoine* : projets d'aménagement urbains, études sectorielles, permis de construire de plus de 10 logements, PLUiH, orientations sur l'aménagement.
- *Commission Enfance et Jeunesse* : écoles maternelles et élémentaires, activités périscolaires, accueil de loisirs pour les écoliers et les collégiens, sport pour tous, Conseil municipal des jeunes (CMJ).
- *Commission Environnement et Cadre de vie* : déclinaison de la charte de l'environnement, préservation de la biodiversité, actions en faveur du développement durable, propreté urbaine, lutte contre les dépôts sauvages.
- *Commission Finances* : préparation et suivi du budget, établissement du compte administratif, subventions aux associations, suivi de la masse salariale, emprunts et garanties d'emprunts, acquisitions, aliénations, bilans financiers.
- *Commission Sécurité* : sécurité du territoire et des habitants, prévention de la délinquance, pouvoirs de police du maire, participation citoyenne.
- *Commission Travaux* : travaux sur les bâtiments communaux et les voiries communales, travaux dont la commune est maître d'ouvrage, et ceux menés par des partenaires sur le domaine public, mobilier urbain, espaces verts, entretien de la commune.
- *Commission Urbanisme* : projet de permis de construire (analyse juridique et critique du dossier, analyse de la densité des promotions immobilières), déclarations préalables, déclarations d'intention d'aliéner.
- *Commission Evènements et Vie Associative* : planification et organisation des évènements, animation de la commune, relations avec les associations communales, occupation des salles, buvettes, communication événementielle, Ornex info, site internet, panneau lumineux.

LES AGENTS MUNICIPAUX

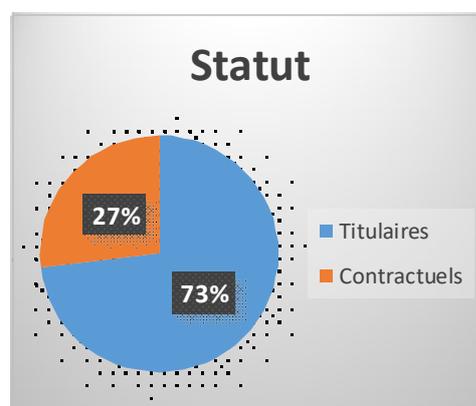
En 2020

- 56 agents
- dont 44,97 agents en équivalent temps plein rémunéré

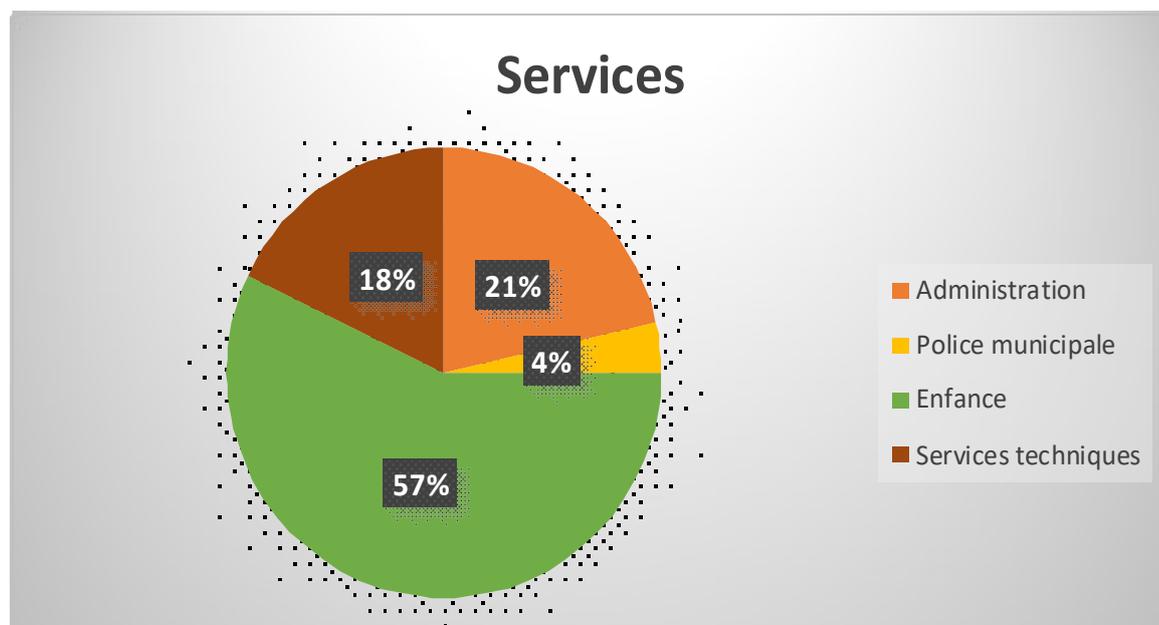
Répartition des agents municipaux par catégorie hiérarchique



Répartition des agents municipaux par statut



Répartition des agents par service



Ornex emploie 69% de femmes et 31% d'hommes.

ADMINISTRATION GENERALE

1 agent - Budget : 1 432 997 € de fonctionnement

297 815 € d'investissement



LE SECRETARIAT GENERAL

Les missions :

- ✓ Organisation, direction, coordination et contrôle des services municipaux.
- ✓ Préparation, mise en œuvre et suivi des décisions municipales.
- ✓ Élaboration et suivi des budgets de la commune.
- ✓ Encadrement du personnel municipal.
- ✓ Élaboration de projets visant à l'amélioration du service public et du fonctionnement des services.
- ✓ Veille juridique et gestion des contentieux.
- ✓ Planification urbaine : suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat, Programme Local de l'Habitat.
- ✓ Aménagement du territoire : habitat, développement économique.
- ✓ Gestion des relations avec Pays de Gex Agglo.
- ✓ Gestion de l'assemblée délibérante (rédaction des délibérations, convocations, comptes-rendus, rédaction des décisions et du recueil des actes administratifs, publication des actes et du PV (site internet et affichage).

La Direction Générale des Services, dont dépend le secrétariat général, fédère les services de la Ville, et met en œuvre les ressources nécessaires à la mise en place des orientations politiques voulues par les élus, auprès desquels elle est force de proposition.

Le service de la Direction Générale met en place et coordonne l'organisation et l'activité de tous les services communaux. Il garantit le respect des dispositions légales et réglementaires, veille à la réalisation des projets de la collectivité, à l'encadrement des services et au recrutement du personnel.

Les chiffres clés de 2020 :

29 bureaux exécutifs

133 arrêtés municipaux

5 dossiers contentieux

7 réunions des services fonctionnels

Evènements marquants de 2020 :

- Gérer les protocoles sanitaires et les annulations des évènements liés à la crise sanitaire

Perspectives 2021 :

- Organiser les réunions publiques

- Accompagner les élus dans leurs projets du mandat

- Proposer de nouveau aux administrés des évènements communaux

- Sortir de la crise sanitaire

RESSOURCES HUMAINES

Les missions :

- ✓ Concevoir et proposer une politique d'optimisation des RH.
- ✓ Assurer la gestion des dossiers et des carrières du personnel, des emplois et le développement des compétences.
- ✓ Préparer et traiter les paies.
- ✓ Gérer le prélèvement à la source.
- ✓ Assure le suivi du comité technique (CT) et comité d'hygiène et de sécurité au travail (CHSCT) et élaborer le bilan social et pilotage du dialogue au sein des instances paritaires.
- ✓ Suivre l'évolution de la réglementation et des procédures relatives aux emplois et au statut des agents.
- ✓ Optimiser les ressources de la collectivité en accompagnant les recrutements et en formant les nouveaux agents.
- ✓ Assurer la préparation et le suivi budgétaire de la masse salariale.
- ✓ Conseiller les responsables de services dans la gestion de leurs équipes.
- ✓ Améliorer les conditions de travail en agissant sur la prévention des risques, la santé, le bien-être au travail et le développement de l'action sociale avec l'aide des assistants de prévention.

Le service des ressources humaines, composé de trois agents (1,3 emplois équivalent temps plein), assure la gestion administrative des employés municipaux depuis leur recrutement jusqu'à leur cessation de fonctions dans la collectivité.

Il veille au bon déroulement des carrières administratives des agents, gère leur rémunération, leur protection sociale et leur formation professionnelle.

Il assure aux services municipaux les moyens humains adaptés nécessaires à la réalisation des missions de service public de la collectivité.

La politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est du ressort du service des ressources humaines. Il met également en œuvre les actions d'hygiène et de sécurité pour l'ensemble des services communaux.

Il maintient le lien avec les représentants du personnel et les assistants de prévention, notamment par le biais des comités techniques et CHSCT.

Les chiffres clés de 2020 :

Nombre d'agents au 31 décembre : 56
Nombre d'équivalents temps plein : 44,97 agents
Agents titulaires : 41
Nombre d'agents nommés stagiaires dans l'année : 3
Agents contractuels : 15
30 contrats signés
3 mutations
11 recrutements
1 étude ergonomique pour l'aménagement d'un poste
11 notes de service
6 séances du Comité technique et 6 séances du CHSCT
756 feuilles de paye
282 arrêtés du personnel
1.868 Million d'euros de masse salariale (budget du personnel)
39 arrêts maladie

Evènements marquants de 2020 :

- Gestion de la crise sanitaire
- Confinement et mise en place du télétravail pour les agents
- Mise en place de la prime à la mobilité douce, participation employeur mutuelle santé

Perspectives 2021 :

- Elaboration du plan de formation et du règlement de formation
- Recrutement d'un policier municipal, d'un coordinateur EVS et d'un animateur jeunesse
- Refonte de l'organigramme
- Elaboration du document unique par les assistants de prévention
- Mise en place de la newsletter interne, « Les chroniques d'Ornex » diffusée 2 fois dans l'année

En 2020, année si particulière, 134 journées de formation ont été suivies par les agents.

Des formations personnalisées, à la demande des agents, ont été développées en concertation avec le CNFPT sur l'accompagnement des enfants en situation de handicap pendant les temps scolaires et périscolaires et sur la mobilisation et la cohésion des équipes non encadrantes. Bien que ces formations n'aient pas pu avoir lieu en 2020, à cause de la crise sanitaire, elles restent programmées pour 2021.

La collectivité a à cœur de proposer à ses agents de nouvelles formations plus en adéquation avec leurs besoins spécifiques rencontrés sur leurs postes de travail.

Différents plans d'actions ont également été mis en œuvre pour améliorer la qualité de vie des agents pendant leur temps de travail :

- mise en place du télétravail (1 jour par semaine) pour les agents dont les fonctions sont compatibles,*
- instauration d'une prime de mobilité durable pour les agents se rendant au travail en vélo ou en co-voiturage,*
- accueil des nouveaux arrivants avec présentation de la commune,*
- distribution de gourdes isothermes à tous les agents,*
- aménagement d'un poste de travail après étude ergonomique pour un agent en difficulté,*
- soutien du pouvoir d'achat avec la mise en place de la participation employeur à la mutuelle santé des agents.*

Les assistants de prévention, dont le rôle est d'évaluer les risques sur les postes de travail, ont mis en place et font évoluer tout au long de l'année, le document unique d'évaluation des risques de la collectivité.

Un compte rendu est présenté aux représentants de la collectivité et du personnel une fois par an lors de la session du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Détachés de leurs postes de travail 2 heures 30 tous les 15 jours, ils ont pour mission de participer à la mise en place de la politique de prévention des risques et des règles de sécurité et d'hygiène au travail. Pour cela, ils sont à l'écoute de leurs collègues en se déplaçant sur les différents sites communaux et assistent et conseillent le maire dans l'instauration de la politique de prévention des risques professionnels, notamment en analysant les accidents du travail et en apportant des solutions à mettre en place.



LE SECRETARIAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Les missions :

- ✓ Préparation des séances, rédaction des délibérations, des procès-verbaux et des comptes rendus.
- ✓ Diffusion des décisions de l'organe délibérant.

Les chiffres clés de 2020 :

11 conseils municipaux, dont 10 séances in presencia et 1 séance en visio conférence

127 délibérations

2 décisions du Maire

Evènements marquants de 2020 :

- Installation du nouveau conseil municipal
- Gestion des séances du conseil municipal pendant la crise sanitaire, notamment en visio conférence
- Installation du totem pour l'affichage officiel règlementaire

Perspectives 2021 :

- Présentation des projets de la mandature
- Enregistrement audio des séances

Moment fort de la démocratie locale, le conseil municipal d'installation s'est tenu le 25 mai 2020 et a officiellement désigné le Maire d'Ornex dès le 1^{er} tour.

Les 6 adjoints au Maire ont également été élus lors de cette séance.

Le conseil municipal d'Ornex est composé de 27 conseillers municipaux, 21 de la majorité et 6 de la minorité.

Les séances de l'année 2020 n'ont pu avoir lieu en public du fait de la crise sanitaire. Pour que la démocratie ne soit pas touchée et que les décisions relatives à la vie de la commune soient prises, 3 conseils municipaux se sont tenus en visio-conférence (au plus fort des confinements), les autres ont eu lieu sans public selon les directives de l'État.



Désormais, tous les documents officiels règlementaires sont affichés sur le totem accessible tous les jours de l'année sur le parvis de la Mairie. Cet outil permet une meilleure visibilité des arrêtés communaux, préfectoraux, des délibérations et procès verbaux du conseil municipal, de l'Etat civil et de l'urbanisme.

Le conseil municipal, en principe public, a du être tenu à huis clos pendant l'année 2020, ce qui n'a pas permis la publicité des débats.



DIRECTION DES FINANCES

3 agents

LE SERVICE DES FINANCES ET DU BUDGET



Les missions :

- ✓ Pilotage, préparation, élaboration et exécution du budget de la commune et du CCAS.
- ✓ Gestion de l'équilibre budgétaire et clôture des comptes.
- ✓ Gestion de la dette, des garanties d'emprunt et de la trésorerie, définition de la stratégie fiscale.
- ✓ Déclarations de TVA et calcul du fonds de compensation de la TVA.
- ✓ Tenue de l'inventaire comptable du patrimoine communal.
- ✓ Études de coûts et analyses financières périodiques.
- ✓ Élaboration de la prospective financière du mandat.
- ✓ Gestion des autorisations de programme – crédits de paiement (AP/CP).
- ✓ Suivi financier des marchés publics.
- ✓ Gestion des envois de flux comptables dématérialisés au comptable public (TRESOR PUBLIC).
- ✓ Suivi du règlement d'attribution des subventions aux associations.

Perspectives 2021 :

- Nouveau suivi budgétaire mensuel
- Prospective financière 2021-2026
- Création d'un outil de gestion de la trésorerie

Le budget principal de la commune pour 2020 est décomposé comme suit :

<u>DEPENSES</u>	Dépenses totales	Restes à réaliser	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	4 426 389,93 €		4 426 389,93 €
INVESTISSEMENT	2 648 784,00 €	1 077 046,43 €	3 725 830,43 €

<u>RECETTES</u>	Recettes totales	Restes à réaliser	Résultat reporté	Affectation (1068)	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	4 352 083,00 €		74 306,93 €		4 426 389,93 €
INVESTISSEMENT	2 199 262,87 €	105 166,20 €	528 138,74€	893262,62 €	3 725 830,43 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

Elles regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles regroupent les opérations qui entraînent une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité.

LE SERVICE COMPTABILITE / PAIE

Les missions :

- ✓ Engagements comptables des bons de commande.
- ✓ Traitement des factures de fonctionnement et d'investissement (vérification, liquidation, ordonnancement).
- ✓ Préparation des titres de recettes de fonctionnement et d'investissement.
- ✓ Classement, archivage des pièces et documents comptables.
- ✓ Traitement des factures dématérialisées (via CHORUS PRO).
- ✓ Préparation mensuelle des paies des agents.
- ✓ Transmission des données aux organismes sociaux (URSSAF, CNRACL, CPAM...).



Chiffres clés de 2020 :

1769 mandats

896 titres émis

1591 factures reçues

Evènements marquants de 2020 :

- Dématérialisation des factures via Chorus Pro

Perspectives 2021 :

- Déclaration sociale nominative

Afin d'améliorer le traitement des factures, la commune a opté pour la dématérialisation via Chorus Pro. Ce système permet un gain de temps dans le traitement des factures.

Une étude prospective financière est lancée pour les années 2020-2026. Elle s'appuie sur le plan pluriannuel d'investissement qui intègre l'ensemble des projets souhaités par les élus.

Coté service des paies, 756 bulletins de paie ont été édités pour l'ensemble des agents et des élus de la collectivité, soit une moyenne de 63 feuilles par mois.

Environ 5 jours par mois, soit 17 % d'un équivalent temps plein, de l'agent en charge de la préparation des payes sont consacrés à l'élaboration, au contrôle, au mandatement et à la déclaration des charges mensuelles.

A cela, il faut rajouter la saisie des variables de paie (heures supplémentaires, astreintes, remboursements des frais de déplacement et / ou des formations, attestations pôle emploi et déclarations annuelles de données sociales obligatoires faites en janvier de chaque année).



LE SERVICE DES MARCHES PUBLICS

Les missions :

- ✓ Gestion administrative des marchés publics : mise en œuvre des procédures, analyse des besoins des services, publication sur le site internet dédié, suivi des marchés en cours d'exécution, veille juridique sur la réglementation des marchés publics, élaboration et suivi administratif des marchés publics, contrats et conventions.
- ✓ Suivi des contrats (informatique, téléphonie, imprimante, maintenance...), arrêtés, convention d'occupation domaniale.
- ✓ Guide de la commande publique, veille juridique.
- ✓ Gestion des assurances et des sinistres, suivi des demandes d'indemnisation.

Chiffres clés de 2020 :

6 procédures de mise en concurrence

53 contrats de maintenance

27 délibérations de marchés publics

Evènements marquants de 2020 :

- Forte baisse des recettes liées à la crise sanitaire
- Achat de deux appartements dans la résidence Le Genève

Perspective 2021 :

- Renouvellement du parc informatique
- Réorganisation du service
- Achat de véhicules (1 hybride et 1 pour le service technique)

Le guide de la commande publique est régulièrement mis à jour afin de permettre à la commune d'être irréprochable dans sa gestion des marchés publics auprès des entreprises.

Pour permettre le libre accès à la commande publique et à l'égalité de traitement des candidats, le service des marchés publics s'assure de respecter les obligations de publicité et de mise en concurrence.

En raison des obligations de dématérialisation, les offres sont désormais réceptionnées en quasi-totalité en version numérique.

Une fois les offres reçues, et dans un souci de bonne utilisation des deniers publics, le service s'applique à la recherche du meilleur rapport qualité/prix dans le traitement des offres.

Il veille par ailleurs à faire appliquer les pénalités aux entreprises ne respectant pas leurs engagements pris lors de la conclusion des marchés publics.

Le suivi des marchés publics a également pour but d'adapter les besoins de la collectivité par le biais d'avenants.

Par ailleurs, les contraintes sanitaires liées à la pandémie ont, par exemple, obligé la collectivité à revoir ses contrats de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux.

Il en va de même pour tous les contrats ou marchés passés entre les fournisseurs et la collectivité tout au long de l'année.



UNE VILLE QUI PROTEGE SES HABITANTS

LA POLICE MUNICIPALE



Placés sous l'autorité directe du Maire, les agents de la Police Municipale d'Ornex assurent le bon ordre, la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publiques des habitants.

2 agents - Budget : 92 445 € de fonctionnement

112 029 € d'investissement

Servir et assurer la sécurité de la population

- ✓ Assurer une présence visible et rassurante dans les quartiers, gérer les problèmes d'incivilité, de sécurité, jouer un rôle d'écoute et de médiation.
- ✓ Assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés : occupation du domaine public, des publicités et enseignes, de la gestion des ordures, des établissements recevant du public, l'urbanisme.
- ✓ Contrôler et sanctionner les infractions au Code de la route.
- ✓ Participer aux missions de prévention et de sécurisation aux abords des établissements scolaires, des bâtiments et lieux publics, des manifestations communales.
- ✓ Gérer les chiens dangereux (déclaration, contrôle et sanctions aux infractions) ou animaux errants.
- ✓ Lutter contre les nuisances visuelles ou sonores, la mendicité agressive, la consommation d'alcool sur la voie publique, les stupéfiants, les installations illicites, les maltraitements, les bruits ou tapages injurieux.

Chiffres clés de 2020 :

Contrôles routiers : **30 véhicules par jour**
(feux rouges, stop, alcoolémie, stupéfiants, vitesse...)

Voitures épaves : **100 sur 3 ans**

Déclarations chiens dangereux : **4**

Procédures mise en demeure taille des haies : **100**

Interventions police générale
(dégradation, nuisances, incivilité, écoles) : **200**

Interventions sur les règles d'urbanisme : **20**

Rappel à la loi pour les cyclistes : **50**

Référents participation citoyenne : **20**

Opération tranquillité vacances : **150**

Contrôles pendant la crise sanitaire : **70 par jour**

Infractions aux arrêtés de police du Maire : **32**

Infractions aux Code des Assurances, Contrôles techniques : **170**

Infractions au Code de la route (feux rouges, stop ...) : depuis 2019, plus de **400 infractions relevées**

Evènements marquants 2020 :

- Sécurisation de la commune pendant les confinements
- Amélioration de la sécurité sur le parking de l'école de Villard

Perspectives 2021 :

- Recrutement d'un policier municipal
- Achat d'un radar pour la prévention routière
- Achat d'un éthylotest pour la prévention routière
- Evolution du système de vidéo protection
- Amélioration de la sécurité du parking de l'école des bois

Créé officiellement en juillet 2017 par décision du Conseil Municipal, le service de Police municipale achève, en 2020, sa 3^{ème} année d'exercice.

La prévention, l'écoute et la médiation sont au cœur des préoccupations de la police municipale.

Vidéoprotection

La mise en place de la vidéoprotection des voies publiques à la fin de l'année 2020 permet de prévenir les atteintes aux personnes et aux biens, et donc l'avancement de nombreuses enquêtes judiciaires.

Dans le cadre du plan Vigipirate, ce dispositif permet de renforcer durablement la sécurité publique, et plus particulièrement pour les écoles communales. Ce système est encadré par le Code de la Sécurité Intérieure et par le Procureur de la République.

La sécurité des écoles d'Ornex a été renforcée avec l'installation d'un système d'alerte de dernière génération dans le cadre du plan particulier et mise en sécurité (PPMS), qui est un plan de sécurité civile mis en place en cas d'alerte sur des incendies, inondations, accidents chimiques ou attentats.

Gestion de la crise sanitaire

Le bureau de police municipale a effectué ses missions quotidiennes ainsi que des missions de sécurité publique nouvelles émanant de l'État pour protéger les citoyens durant toute cette crise sanitaire (confinement, couvre-feu).

Des contrôles de sécurité (patrouille véhiculée et pédestre, point fixe police...) de la population ont été mis en place durant toute cette période (environ 70 contrôles par jour).

La police municipale a été également présente auprès de commerces pendant toute cette période.

La sollicitation des administrés pour des différends de voisinage, les interventions sur la voie routière et la surveillance des écoles, constituent le cœur de l'activité du service.

La police municipale est toujours disponible lors des manifestations communales, sa présence est très appréciée et rassurantes pour tous les administrés.

La police municipale participe activement au dispositif de la participation citoyenne, en lien avec la Gendarmerie pour assurer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire des administrés et de leurs biens.



La police municipale et la gendarmerie travaillent en étroite collaboration pour solutionner les différends et conflits rencontrés sur le terrain. L'ancrage territorial est fort entre les deux services afin d'assurer la sécurité intérieure de la commune.



LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

VOLONTAIRES

Budget : 85 796 € de fonctionnement

5 669 € d'investissement

Placés sous l'autorité du Maire et sous la responsabilité du chef de corps le Lieutenant Michel GALLET, les sapeurs pompiers d'Ornex, tous volontaires, assurent les missions de secours à la personne, d'interventions sur les accidents, sur les incendies ou tout autre risque environnemental.

L'équipe compte 15 sapeurs pompiers opérationnels : 1 officier, 4 sous-officiers et 10 hommes de rang.

Les sapeurs pompiers d'Ornex ont été fortement sollicités toute l'année 2020, notamment pendant les confinements successifs. Les missions et interventions des pompiers sont riches et variées. Les pompiers d'Ornex sont pleinement mobilisés pour :

- les secours à la personne
- les secours à la personne avec suspicion COVID
- les remplacements lors des déplacements ambulatoires
- les destructions de nids de nuisibles
- les feux de broussailles, forêts, espaces verts
- la prévention dans les établissements recevant du public
- les accidents de la circulation, accidents corporels

Evènements marquants 2020 :

- Installation dans les locaux de la nouvelle caserne

Perspectives 2021 :

- Nomination d'un nouveau chef de corps



LES SERVICES A LA PERSONNE

3 agents - Budget : 43 984 € de fonctionnement



L'ACCUEIL & CITOYENNETE

Accompagner la vie des Ornésiens

Les missions :

Au service de la population :

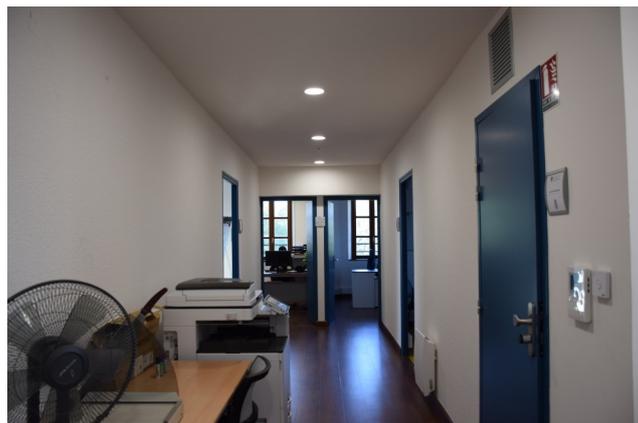
- ✓ Accueillir, renseigner et orienter les usagers (accueil physique ou téléphonique) et renforcer la proximité avec les usagers.
- ✓ Réceptionner les courriels et en assurer le suivi. Enregistrer le courrier.
- ✓ Contribuer au titre des compétences communales, au recensement général de la population et mettre à la disposition des services et du public les données communales.
- ✓ Développer, renforcer et améliorer les relations administrés / administration.
- ✓ Gérer la location des salles communales.

État-Civil :

- ✓ Délivrer et certifier les attestations d'accueil, les attestations de domicile, légalisation de signature, certificats de vie.
- ✓ Effectuer le recensement des jeunes pour la journée de défense citoyenne.
- ✓ Etablir les déclarations (naissances, reconnaissances, changements de prénom, décès).
- ✓ Constituer les dossiers de mariage et de Pacs.
- ✓ Apposer les mentions en marge des actes d'état-civil sur les registres communaux et permettre la mise à jour des livrets de famille.
- ✓ Etablir les actes de décès et les transcriptions de décès.

Cimetière :

- ✓ Assurer la gestion du cimetière (gestion des concessions du cimetière, ouverture de caveaux, inhumations, exhumations).



Chiffres clés de 2020 :

Naissances : 41

Reconnaissances anticipées : 21

Mariages : 7

Pacs : 9

Parrainages civils : 0

Décès : 32

Recensement journée citoyenne : 33

Livrets de famille délivrés : 7

Attestation d'accueil : 14

Evènements marquants 2020 :

- Réaménagement des locaux de la mairie
- Permanence pendant le confinement
- Elections municipales

Perspectives 2021 :

- Réorganisation du service avec le recrutement d'un responsable des relations aux usagers
- Mise à jour du règlement du cimetière
- Mise à jour des listes électorales en vue des élections départementales et régionales

Le service à la population accueille et informe le public dans les domaines de l'état-civil (inscription et tenue des registres de naissances, mariages, décès, PACS...), des élections et de la gestion du cimetière. Il est également responsable des campagnes de recensement de la population, de la gestion des locations des salles communales.

Ce service inclut aussi l'accueil général de la mairie. L'agent d'accueil est le premier interlocuteur rencontré par les administrés et fait le lien avec tous les services communaux.

Un des temps forts de l'année 2020 fût la crise sanitaire de la Covid et le confinement.

Durant toute la période, les agents d'accueil ont assuré une continuité de service, notamment en garantissant l'accueil téléphonique et physique du public (sur rendez-vous), l'enregistrement des naissances et des décès, et en maintenant un lien au plus près de la population ornésienne, sans toutefois déroger aux exigences règlementaires et sanitaires.

Les élections municipales de mars 2020 furent le temps fort démocratique de l'année. Elles ont mobilisé le service de l'Etat Civil, qui en a organisé la préparation avec le service de la direction générale, qui a pour mission de veiller à la sécurité juridique du scrutin.

Afin d'assurer au mieux la sécurité de ses habitants, la collectivité avait aménagé, selon les normes sanitaires en vigueur, la salle Lavergne pour permettre la tenue de l'élection de la nouvelle mandature dans les meilleures conditions possibles.

La commune d'Ornex voit sa population croître d'année en année. La forte attractivité de Genève et ses institutions internationales dynamisent considérablement la commune.

En 2020, 34 personnes ont déclaré leur arrivée.

Les agents d'accueil reçoivent désormais les administrés dans de nouveaux locaux adaptés aux handicapés grâce à un comptoir plus bas et un ascenseur permettant d'atteindre le 1^{er} étage.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a vocation à intervenir auprès de toute la population et plus particulièrement les populations fragiles et précarisées.

Missions obligatoires

- ✓ Accueillir, écouter, informer et orienter les demandeurs pour leur donner accès à leurs droits lors de leur difficultés de vie.
- ✓ Traiter l'urgence sociale.
- ✓ Participer à l'instruction des demandes d'aides sociales.
- ✓ Fournir une domiciliation postale pour les personnes sans domicile fixe.
- ✓ Coordonner les actions menées dans le champ social sur le territoire communal.

Pour cela les agents :

- ✓ Mettent en œuvre les politiques sociales publiques et les partagent.
- ✓ Adaptent les services aux besoins et au vieillissement de la population.
- ✓ Évaluent la demande et les besoins des personnes âgées à leur domicile avec les partenaires en lien avec les séniors, aident à la recherche de financement pour le maintien à domicile autant que possible.
- ✓ Participent à la définition et la mise en œuvre de la politique municipale en faveur des personnes âgées.
- ✓ Préparent et exécutent le budget du CCAS, gèrent l'ensemble des dépenses et recettes tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement.
- ✓ Produisent les bilans financiers annuels ainsi que les comptes administratifs pour le CCAS (budget principal et budgets annexes).
- ✓ Élaborent et alimentent des tableaux de bord financiers, suivent l'évolution des effectifs ainsi que la conclusion des conventions passées pour le CCAS.
- ✓ Assurent une veille sociale de l'évolution des besoins des publics fragiles.
- ✓ Organisent des animations spécifiques comme le repas des aînés, les anniversaires des centenaires.
- ✓ Gèrent l'attribution des logements sociaux avec les bailleurs locaux via la commission d'attribution de logements, enregistrent les demandes de logements.
- ✓ Préparent et participent à la Commission de prévention des expulsions en lien avec la Préfecture, les bailleurs, les propriétaires et les assistantes sociales.
- ✓ Gèrent, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL), les signalements de logements indigents et insalubres.

Missions secondaires

- ✓ Lutter contre l'isolement des personnes.
- ✓ Lutter contre la précarité (bons alimentaires).
- ✓ Orienter les usagers vers les assistantes sociales.
- ✓ Mettre en place des aides financières à la facture.
- ✓ Trouver un hébergement d'urgence provisoire (hôtel ou appartement).
- ✓ Mettre en place des actions socio-culturelles pour tout type de public :

Jeunes : pass permis, pass sport

Aînés : ateliers informatique, repas, sorties

Familles : jardins familiaux, ateliers

parentalité, nutrition, aide conservatoire



Chiffres clés de 2020 :

20 aides à la facture pour un montant de 2255€
15 bons alimentaires délivrés pour un montant de 1500€
6 bénéficiaires du Pass Sport
3 bénéficiaires du Pass Permis
181 rendez-vous individuels
3 familles aidées pour le Conservatoire de musique pour un montant de 1332 euros
21 activités culturelles : 4 ateliers nutrition, 6 séances atelier parentalité, 1 café ambulant, 10 ateliers informatiques seniors
155 coffrets Noël livrés aux aînés
44 familles se partagent les jardins familiaux
4 réunions du CCAS

Evènements marquants 2020 :

- Soutien à la population pendant le confinement du printemps
- Mise en place des ateliers informatique

Perspectives 2021 :

- Ouverture de l'espace de vie sociale « La courte échelle ». Le projet vise à ouvrir un lieu d'accueil, de rencontre, d'animation. Ce sera un lieu de vie, d'aide sociale, de citoyenneté, d'accompagnement, de formation, toutes générations confondues pour les habitants d'Ornex



L'année 2020 fut une année particulièrement chargée pour le service social.

Les agents ont été présents sur le terrain, au plus près des habitants, tout au long des confinements du printemps et de l'automne.

Un service de livraison des courses de premières nécessités (alimentaires ou pharmaceutiques) a été mis en place pour les personnes les plus vulnérables.

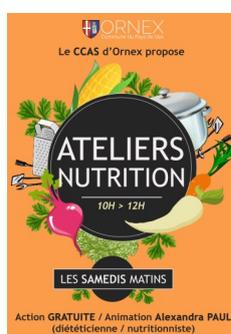
Pendant tout le confinement du printemps, afin de maintenir le lien social avec nos aînés dont les familles ne pouvaient pas être présentes compte tenu des contraintes de circulation, les agents les ont appelés régulièrement, pour le réapprovisionnement alimentaire, et afin de s'assurer qu'ils ne manquaient de rien et que leur moral restait autant que possible positif.

Ce service d'appels aux plus isolés, déjà en service depuis de plusieurs années sur Ornex, s'est étoffé et a perduré après les levées des restrictions. Nos agents restent en alerte et prêts à intervenir auprès de la population.

Près de 60 masques en tissus, dont la matière première venait de dons d'habitants de la commune, ont été fabriqués par 5 bénévoles Ornésiennes, et ont ensuite été distribués.

Si la majorité des manifestations a dû être annulée, 21 ateliers ont cependant pu se tenir, dans le parfait respect des gestes barrières. Des ateliers de mémoire, de nutrition, d'informatique ou encore un café ambulant pour partager un moment convivial entre seniors, ont été proposés.

La mise en place du Pass Permis a permis à 3 jeunes Ornésiens de préparer leur permis de conduire. En échange de quelques heures de bénévolat dans les services municipaux, la collectivité offre une participation financière à la formation.



GESTION PATRIMONIALE ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



7 agents - Budget : 541 096 € de fonctionnement

1 965 908 € d'investissement



Chargé de l'entretien des bâtiments communaux (réparation, maintenances diverses, aménagement, extension), de la voirie communale (réfection des rues et trottoirs, éclairage public, stationnements), des espaces verts (entretien, rénovation, créations de massifs) de la propreté de la ville et du nettoyage des rues, et de la logistique des manifestations communales, le service technique d'Ornex est composé de 7 agents.

LE SERVICE VOIRIE - PROPLETE et ECLAIRAGE PUBLIC

Les missions :

- ✓ Entretien la signalétique horizontale (panneaux indication) et verticale (poteaux de rues...).
- ✓ Rédiger les arrêtés de circulation (temporaires ou permanents).
- ✓ Mettre en accessibilité la voirie et les espaces publics au bénéfice des personnes à mobilité réduite.
- ✓ Suivre l'entretien de l'éclairage public effectué par le SIEA, concessionnaire du réseau.
- ✓ Acheter et mettre en place du mobilier urbain.
- ✓ Contribuer à valoriser l'image de la commune.
- ✓ Nettoyer manuellement et mécaniquement les 16,95 km de voiries communales et départementales.
- ✓ Nettoyer les 10 points de tri de la commune.
- ✓ Entretien des véhicules municipaux (7 véhicules et 3 tracteurs).
- ✓ Dénéigement des voies communales et des voies privées ouvertes à la circulation publique.



Chiffres clés de 2020 :

Nombre de points lumineux : **670**

Pannes éclairage public : **35**

Nombre de bancs posés : **2**

Nombre de bancs déplacés : **3**

Tonnage total déchets collectés : **22.2**

Nombre de décorations éclairage Noël :

37 illuminations posées, **50 m** de stalactites lumineuses à la mairie, **35 m** de boa sur l'église et **1** rosace

Arrêtés temporaires de stationnement, circulation et permission de voirie : **111**

Nombre de sinistres avec dommages sur le domaine public : **7**

Parc véhicules total : **7** véhicules, **1** scooter, **1** tracteur et **2** micro tracteurs

Marquage au sol en linéaire : **591 m linéaire**

Marquage en unité de passages piétons : **9**



Evènements marquants 2020 :

- Maintien des missions de propreté et de surveillance du domaine public pendant tout le confinement
- Pesée et affichage sur le panneau lumineux du ramassage hebdomadaire des dépôts sauvages dans la commune
- Mise en service de la véloroute Gex-Ferney
- Travaux de création d'une passerelle piétons-cycles à Villard-Tacon
- Opération Coup de Net pour accompagner les habitants pendant le confinement et la fermeture des déchetteries

Perspectives 2021 :

- Rénovation de l'éclairage public et mise en place de l'extinction nocturne partielle de 23h00 à 5h00
- Aménagement du quartier de Charbonnière avec les travaux de la rue de Béjoud et du carrefour de la RD 1005
- Aménagement du parvis de la mairie
- Etude de cheminement cyclable, rue du Général de Prez, rue des Eycherolles, Rue de Brétigny
- Achat d'un nouveau véhicule pour les services techniques

Le poids de la collecte des déchets ménagers est en constante augmentation. L'année 2020, malgré le confinement, n'a pas dérogé à cette règle. Avec plus de 21.84 tonnes de déchets ramassés, le service a fait un travail considérable sur tout le territoire. Afin d'assurer un cadre de vie de qualité, un agent municipal intervient quotidiennement dès 7 h du matin en été, 8h en hiver pour le nettoyage du domaine public, 5 jours sur 7.

Chaque année, une matinée verte est organisée en collaboration avec les habitants pour participer au ramassage des déchets sauvages. Plusieurs bennes sont mises à disposition sur la commune tout le week-end.

L'ouverture de la déchetterie, prévue au 1^{er} trimestre 2021, est attendue avec impatience par les habitants.

Les travaux effectués par les agents varient considérablement en fonction des lieux et des saisons. Le désherbage des voiries représente une part importante des interventions entre avril et septembre. En automne, l'équipe s'attelle au ramassage des feuilles mortes, réalisé conjointement avec le service des espaces verts.

De novembre à mars, les agents sont mobilisés tous les jours pour déneiger les routes communales et permettre à tous de circuler sans danger.

La commune d'Ornex se dote, petit à petit, d'un réseau de voies-piétons cycles parallèlement aux voiries communales existantes.

Il est désormais possible de relier Vert Village à la promenade des Tattes en traversant la promotion immobilière European Homes et ainsi rejoindre Prevessin-Moëns et son collègue en toute sécurité.

En 2020, Pays de Gex Agglo a construit la Gex-Ferney qui traverse notre commune et permet une circulation en mode doux.

Les travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), portés également par Pays de Gex Agglo, se sont terminés en 2020 à Ornex et ont permis de fluidifier le trafic routier aux heures de pointe.



LE SERVICE BÂTIMENTS & PATRIMOINE

Les missions :

- ✓ Assurer la maintenance des bâtiments communaux.
- ✓ Concevoir et suivre les investissements de la ville relatif à son patrimoine bâti (existant ou à construire).
- ✓ Suivre l'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance.
- ✓ Organiser et suivre les commissions de sécurité.
- ✓ Mettre en œuvre des travaux de conformité des ERP (établissements recevant du public) communaux.
- ✓ Définir et mettre en œuvre l'accessibilité des équipements communaux aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes en réponse à la loi de 2005 sur le handicap.
- ✓ Suivre l'ensemble des consommations des fluides (eau, gaz, électricité) de l'ensemble des bâtiments communaux.
- ✓ Assurer la logistique technique des temps forts de l'animation de la commune (manifestations et évènements communaux) : montage des tentes, mise en place de tables, bancs, chaises, équipements électriques, implantation scénique.
- ✓ Entretien, réparer et entreposer le parc de matériel.



Chiffres clés de 2020 :

Consommation d'eau de la commune : 2029 m³

Consommation de gaz de la commune :

234 213 kWh sur l'ensemble des sites communaux

Consommation électrique de la commune :

286 843 kWh sur l'ensemble des sites communaux

Logements locatifs : 6

Evènements marquants 2020 :

- Rénovation de la mairie et réaménagement des bureaux
- Travaux de rénovation des salles de classes à l'école des bois (travaux en régie)
- Désamiantage des sols de 4 classes à l'école des bois
- Achat de 2 logements (T3)

Perspectives 2021 :

- Mise en place d'un dispositif PPMS dans les deux écoles communales
- Préparer les séances de la commission communale d'accessibilité et assurer la mise en accessibilité des bâtiments et commerces sur le territoire
- Agrandissement de la cour du centre technique municipal
- Création d'un préau à l'école de Villard
- Aménagement d'une salle de classe supplémentaire à l'école de Villard et adaptation des espaces périscolaires
- Création d'un local de rangement pour le Sou de l'école



Le service bâtiment réalise les travaux dans les écoles communales.

Un des grands chantiers des agents des services techniques fut la rénovation des salles de classe à l'école des bois.

En juillet 2020, après plus de 18 mois de travaux, la mairie a pu de nouveau accueillir les administrés dans les locaux refaits à neuf et plus adaptés à l'accroissement des services administratifs.

Des expositions de peinture temporaires, proposées par des artistes ornésiens, ornent désormais les murs. Ces expositions sont en visite libre et accessibles à tous pendant les heures d'ouverture de la mairie.

La commune continue d'acquérir des appartements de l'immeuble Le Genève, rue de la Tour. Ces logements communaux sont destinés à loger les agents de la collectivité.

Un logement d'urgence, prévu pour des locations à très court terme et pour un public en difficulté, est le dernier appartement acheté par la commune.

Un suivi tout particulier est apporté à la consommation des fluides dans les bâtiments communaux afin d'en maîtriser le coût.

Consommations de gaz, d'électricité mais aussi d'eau font régulièrement l'objet d'un audit interne pour permettre d'ajuster les dépenses.

Lors du confinement du printemps, la fermeture des écoles a fait baisser drastiquement la consommation de chauffage, alors que la mise en place des protocoles sanitaires a fait accroître fortement la consommation d'eau.



LE SERVICE ESPACES VERTS - ENVIRONNEMENT - AIRES DE JEUX

Les missions :

- ✓ Entretien des espaces verts publics sur les aires de jeux, les jardins, aux abords des bâtiments communaux, sur le domaine public et les terrains de sport.
- ✓ Gérer le parc arboricole de la commune, les arbres remarquables et le verger conservatoire communal.
- ✓ Assurer le fleurissement des massifs, bacs et suspensions.
- ✓ Assurer la préservation des milieux naturels et participer à la biodiversité en milieu urbain.
- ✓ Expérimenter et développer de nouvelles pratiques écologiques plus respectueuses de l'environnement avec notamment l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et pesticides.
- ✓ Préserver et protéger les arbres centenaires classés, les haies.
- ✓ Mener des actions de communication et de sensibilisation du public aux végétaux et participer à la conservation de plantes menacées de disparition.
- ✓ Mettre en œuvre du fauchage raisonné.
- ✓ Accompagner le développement des jardins familiaux.
- ✓ Assurer le suivi des plantes exotiques invasives (ambroisie,...).
- ✓ Créer de nouveaux espaces verts écologiques et à usage du plus grand nombre.
- ✓ Assurer la maintenance des aires de jeux publiques, des jeux des écoles maternelles et des équipements sportifs.
- ✓ Entretien du cimetière.

Chiffres clés de 2020 :

Jardinières et fontaines entretenues : 31

Surface enherbée : 14 335 m² + 10 961 mètres linéaires

Surface de massifs : 1 077 m²

Surface totale des espaces verts entretenue : 87 935 m²

Bulbes plantés : 1200

Arbres plantés : 11

Evènements marquants 2020 :

- Entretien des espaces verts pendant tout le confinement
- Lutte contre les chenilles processionnaires
- Achat d'un équipement mécanique de désherbage

Perspectives 2021 :

- Recrutement d'un nouvel agent
- Accueil de moutons pour de l'éco pâturage au terrain BMX - Verger de Pré Rugue
- Mise en place d'une collaboration active avec les partenaires environnementaux de territoire
- Etude de réaménagement paysager du cimetière



Le service des espaces verts s'emploie à fleurir et à entretenir les jardins, parterres, bosquets et terrains communaux tout au long de l'année. Plus de 25 jardinières et 6 fontaines sont disséminées à travers la commune et apportent une touche de nature le long des voiries et des trottoirs. 1200 bulbes sont plantés pour fleurir tout au long de l'année dans les parterres, jardinières et massifs communaux.

Ornex entretient ses espaces verts en respectant l'environnement. Le paillage des massifs, le fleurissement durable, la fauche tardive et raisonnée, le désherbage sans produit phytosanitaire : autant de pratiques qui contribuent au respect et au développement de la biodiversité.

La totalité des espaces verts est désormais entretenue sans produits phytosanitaires. Les agents utilisent des méthodes de désherbage mécanique sur l'ensemble des espaces verts et des zones stabilisées, pour la préservation des sols.

Le fauchage raisonné le long de la RD 1005, route principale qui traverse notre commune, laisse à la faune et la flore tout le loisir de prospérer en toute quiétude. L'herbe n'y est, en effet, coupée que 2 à 3 fois pendant l'année.

La nature environnante participe au bien être des Ornésiens et à leur épanouissement dans un cadre de vie agréable. Bien que peu de réalisations aient été entreprises en 2020, Ornex a mis en place des mesures écologiques tout au long des années précédentes :

- Le verger de Pré Rugue a été aménagé en 2019 avec des essences d'arbres fruitiers anciens. Les générations suivantes seront heureuses de pouvoir en récolter les fruits.*
- Le corridor écologique, vers le chemin des blondinettes, permet à la faune locale un accès vers les forêts communales.*
- La charte de l'environnement, adoptée en Conseil municipal en 2018, a pour objectif de promouvoir la sobriété énergétique et de lutter contre les changements climatiques, de protéger la biodiversité, de conjuguer environnement et santé et de protéger les ressources naturelles. Tous les agents communaux sont investis dans son application au quotidien.*



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1 agent - Budget : 28 470 € d'investissement

48 269 € de fonctionnement



Le service urbanisme est chargé de renseigner et d'accompagner les administrés dans leurs démarches d'urbanisme.



LE SERVICE URBANISME - FONCIER

Urbanisme

Les missions :

- ✓ Accueil et renseignement du public sur la faisabilité d'un projet en lien avec le Plan Local d'Urbanisme inter-communal et de l'Habitat.
- ✓ Pré instruction, traitement administratif et suivi des dossiers d'urbanisme.
- ✓ Délivrance des autorisations relatives au droit des sols (permis de construire, de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...).
- ✓ Contrôle de la conformité des travaux effectués.
- ✓ Réalisation et contrôle des demandes d'autorisation d'occupation du domaine public.
- ✓ Instruction et délivrance des autorisations de construire, aménager ou modifier un Établissement Recevant du Public (ERP), des autorisations d'ouverture de ces établissements et des travaux de mise en accessibilité les concernant.
- ✓ Conseil et assistance en matière d'insertion architecturale et de couleur selon le Plan Local d'Urbanisme inter-communal et de l'Habitat (PLUiH) en lien avec le service Autorisations du Droits des Sols (ADS) de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex.
- ✓ Veille sur le droit de préemption urbain pour la ville et les expropriations.
- ✓ Plan Local d'Urbanisme : planification urbaine, suivi de l'évolution du document d'urbanisme.
- ✓ Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) : mise en conformité des enseignes et pré enseignes, pré instruction des demandes et renseignements.
- ✓ Gestion de la commission communale des impôts directs.

Foncier

La mission :

- ✓ Mettre en œuvre la politique foncière de la ville et suivre les acquisitions et transactions foncières.



Chiffres clés de 2020 :

Permis de construire déposés : **22**
Permis de construire (et de démolir) délivrés : **12**
Déclarations préalables de travaux déposées : **57**
Déclarations préalables de travaux délivrées : **40**
Permis d'aménager : **1**
Demandes d'occupation du domaine public : **8**
Taxe aménagement : **492 574.59 €**
Projet Urbain Partenarial : **1**
Nombre de logements accordés : **240**
Nombre d'enquêtes publiques : **2** (PLUiH et RLPI)
Acquisitions foncières : **7**

Evènements marquants 2020 :

- Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH)
- Révision du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Perspectives 2021 :

- Acquisition du terrain du collège et du gymnase d'Ornex.
- Acquisition du foncier nécessaire à l'élargissement de la rue des Bougeries pour accéder au collège.
- Acquisition du foncier nécessaire à la requalification du rond-point de la rue des bougeries / RD 1005.

Le service urbanisme s'articule autour de deux axes principaux : le renseignement sur les projets d'urbanisme et la gestion foncière des acquisitions communales.

La mise en place du PLUiH, en concertation avec les 27 communes du Pays de Gex pendant plus de 12 mois et son adoption en 2020 a permis de fixer les règles d'urbanisme pour les 10 années à venir. Plusieurs orientations d'aménagement prioritaires (OHP) sectorielles permettent à la commune d'imposer des choix d'aménagement du territoire.

Le service urbanisme a participé aux réunions de travail sur la révision du PLUiH en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CAPG).

Le service Urbanisme a également apporté sa contribution à l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) avec Pays de Gex Agglo. Il règlemente l'installation des enseignes et pré enseignes des commerces et activités artisanales de la commune.

2 enquêtes publiques ont été soumises à la population pour la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) et du Règlement Local Intercommunal de Publicité (RLPI). Les dossiers étaient consultables à la mairie, un registre d'enquête mis à leur disposition pour noter leurs observations. Un commissaire enquêteur, nommé pour chaque enquête publique, a également tenu des permanences à la mairie.

En 2020, la commune a conclu les acquisitions foncières de parcelles pour relatives à 7 dossiers, à savoir l'aménagement de pistes piétons-cycles, sur la rue des bois, rue du champ colomb, l'aménagement de la voirie du centre bourg sur la RD 1005, le cheminement en mode doux pour l'accès à l'école de Villard et enfin l'acquisition d'un appartement d'urgence dans la résidence le Genève, rue de la Tour.

LES ARCHIVES COMMUNALES

Les missions :

- ✓ Gérer les opérations de collecte, de rangement et d'élimination.
- ✓ Entretien du local « Archives ».
- ✓ Gérer la consultation des archives et de l'accueil du public.



Chiffres clés de 2020 :

- 11.04 mètres linéaires d'archives communales en plus.
- 2.15 mètres linéaires d'archives communales détruites

Evènements marquants 2020 :

- Mise aux normes et réaménagement du local des archives

Perspectives 2021 :

- Alimenter régulièrement le fond communal

L'ensemble du fond des archives communales, long de plus de 48 mètres, est à vocation tant administrative que patrimoniale.

Trois phases de classement ont été entreprises à Ornex en 1988, 2011 et 2017.

Les archives communales sont indispensables à la connaissance du bourg d'Ornex et de ses hameaux de Villard-Tacon, les Tattes et Maconnex. Depuis 1790, elles ont pour mission de collecter, classer et conserver les documents produits ou reçus par les services municipaux pour les rendre accessibles à tous.

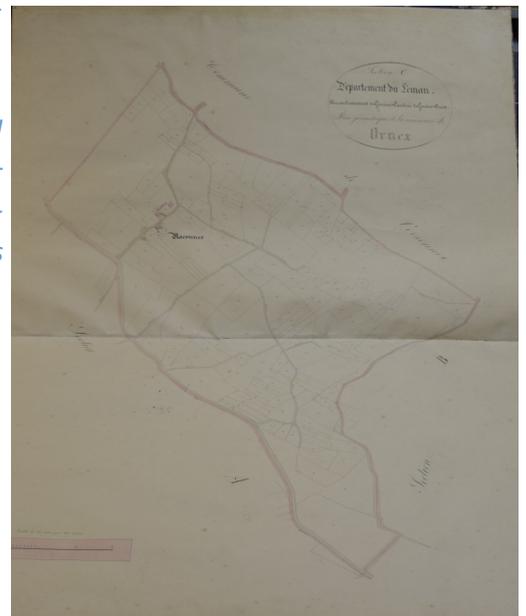
Les principaux documents consultables librement sont :

- les délibérations du conseil municipal
- les listes de dénombrement de la population
- les listes électorales
- les autorisations d'urbanisme
- les documents photographiques, les cartes

Ornex possède, dans ses archives, des documents datant de 1650, grâce aux fonds déposés par les plus anciennes familles de la commune.

Ces archives exceptionnelles, documents écrits, photos, cartes, plans, sont autant de liens avec le passé riche et encore vivant qui a permis de donner son identité propre à Ornex.

Les anciens plans cadastraux réalisés à la main, les registres d'Etat Civil remontant à 1760, des photos du début du XXe siècle montrant une commune agricole, ou encore les registres de la fromagerie du village sont autant de témoignages des générations passées que la commune conserve précieusement.



EDUCATION - ENFANCE & JEUNESSE

38 agents : 1 Directeur de l'enfance

1 assistante scolaire

2 responsables enfance sur chaque école

9 ATSEM

20 animateurs

4 agents de restauration

Budget : 1 242 724 € de fonctionnement

213 348 € d'investissement



DIRECTION DE L'ENFANCE

Les missions :

- ✓ Gestion des services d'accueil périscolaire et de loisirs, encadrement et gestion des moyens humains affectés au fonctionnement des structures scolaires et périscolaires (ATSEM, agents de restauration et/ou d'entretien, animateurs du service périscolaire, des accueils et centres de loisirs).
- ✓ Mise en œuvre et participation à l'élaboration des projets pédagogiques pour tous les temps d'accueil des enfants en lien avec les projets des écoles.
- ✓ Préparation et suivi des conseils d'écoles et instances de concertation.
- ✓ Suivi des transports scolaires pour les ramassages journaliers, les sorties scolaires.
- ✓ Organisation des manifestations (kermesses, carnaval).
- ✓ Préparation des propositions budgétaires et suivi de la consommation des crédits votés au budget. Réalisation des acquisitions de fournitures scolaires, de matériels pédagogiques, de consommables divers dans le cadre de dotations annuelles allouées par élève ou par classe.
- ✓ Veille juridique sur les sujets relatifs à l'éducation, l'enfance et la jeunesse.
- ✓ Proposer un service unique traitant l'ensemble des demandes administratives concernant l'enfance et la jeunesse, notamment les inscriptions scolaires, périscolaires (restauration, accueil périscolaire, transports) et extra scolaires (accueil de loisirs).
- ✓ Assurer le suivi des dossiers des familles et leur mise à jour tout au long de l'année.
- ✓ Assurer la facturation des services en lien avec le service comptabilité.

La Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Jeunesse a pour mission d'assurer le fonctionnement matériel et pédagogique des 2 écoles communales et la mise en place des activités périscolaires des écoles et au sein du centre de loisirs.



L'ACCUEIL PERISCOLAIRE & LA RESTAURATION

LE TRANSPORT & LE SERVICE DES ECOLES

Les missions :

- ✓ Favoriser la réussite scolaire et éducative.
- ✓ Animer, accueillir et prendre en charge des enfants de 3 à 12 ans les jours de classe, les mercredis et vacances scolaires et organiser des activités qui contribuent au développement de l'enfant.
- ✓ Proposer des activités ludiques et de détente en respectant le rythme de l'enfant et en prenant en compte les spécificités des écoles maternelles et élémentaires.
- ✓ Favoriser le développement de l'autonomie et la socialisation des enfants.
- ✓ Contribuer au lien parent-école, informer et dialoguer avec les familles.
- ✓ ATSEM : assistance aux enseignants pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants, préparation et mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants, participation à la communauté éducative.
- ✓ Restauration scolaire : préparation et distribution des repas, gestion des approvisionnements et entreposage des produits et denrées, participation à la surveillance et au service cantine pendant la pause méridienne, travail de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des surfaces de la cantine.
- ✓ Assurer les relations avec les directeurs d'écoles et l'équipe enseignante et permettre un fonctionnement optimal de l'ensemble des écoles élémentaires et maternelles.

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)

Ils ont un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des élèves.

Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant, de l'animation, de l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Ils participent à la communauté éducative et sont de vraies références pour les enfants tant sur le plan affectif que social.

Ils sont au nombre de 5 à l'école des bois et de 4 à l'école de Villard.

Les adjoints techniques de restauration

La cuisine centrale du SIVOM de l'Est gessien assure la production de 1800 repas/jour, leur conditionnement et leur transport vers les cantines des écoles communales de Ferney-Voltaire, Prévessin Moëns et Ornex, du lundi au vendredi y compris pendant les vacances scolaires, pour les centres de loisirs.

Les cantines des écoles d'Ornex reçoivent quotidiennement 320 repas, en moyenne, pour les élèves de maternelle et de primaire et 90 gouters pour les enfants inscrits au service périscolaire du soir.

La préparation des repas et le service dans les cantines est effectué par des agents communaux au nombre de 2 par école.

Le coût net d'une pause méridienne pour la collectivité est de **8.72 €** (repas, encadrement, animation) par enfant.

Durant le temps méridien, 36 agents sont mobilisés (personnel de services, ATSEM et animateurs) de 11h30 à 13h30. Avant la crise sanitaire, les animateurs prenaient part aux repas avec les enfants afin de développer les liens sociaux et humains.

Les animateurs et l'agent en charge du transport scolaire

Tous les jours scolaires, les enfants sont accueillis dans les deux écoles dès 7h30 avant l'école, puis de 16h30 à 19h00.

Ces accueils mobilisent 5 animateurs le matin et 12 le soir soit 17 animateurs exclusivement dédiés à l'épanouissement des enfants.

Un agent prend en charge la prise en charge les enfants pendant le transport scolaire à 8h20, 11h20, 13h20 et 16h30.

Chiffres clés de 2020 :

Nombre d'enfants scolarisés en maternelle : **104 enfants à Villard, 88 enfants aux bois**

Nombre d'enfants scolarisés en élémentaire : **138 enfants à Villard, 158 enfants aux bois**

Nombre de nouvelles inscriptions : **71 enfants à Villard, 72 enfants aux bois**

Nombre de demandes de dérogations traitées : **15**

Nombre de repas servis à la cantine sur l'année : **46 000**

Nombre de repas servis en moyenne par jour : **320**

Nombre d'enfants en périscolaire matin : **21 enfants à Villard, 25 enfants aux bois**

Nombre d'enfants en périscolaire soir : **50 enfants à Villard, 40 enfants aux bois**



Evènements marquants 2020 :

- Accueil des enfants du personnel prioritaire pendant le 1er confinement
- Mise en place du protocole sanitaire strict et des mesures d'hygiène pour les agents
- Achat de deux purificateurs d'air pour les restaurants scolaires des écoles communales

Perspectives 2021 :

- Mise en place d'un accueil jeunesse : Sac Ados pour les jeunes de 11 à 14 ans en semaine après les cours, les mercredis et samedis ainsi que pendant les vacances scolaires
- Conseil municipal des jeunes



Malgré la crise sanitaire, tous les services de l'Enfance sont restés ouverts pendant les deux confinements et ont permis d'accueillir les enfants en toute sécurité en respectant scrupuleusement les protocoles sanitaires fixés par l'Etat.

Les agents ont fait preuve de dévouement et de professionnalisme en restant à l'écoute des enfants et en leur apportant une sécurité relationnelle en proposant des activités ludiques et sereines.

Les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis tous les jours, tant sur les temps scolaires que sur les temps périscolaires et les vacances.

Un protocole de nettoyage interne efficace a été mis en place dès les premiers jours du confinement du mois de mars avec la mise à disposition de produit virucide, de gel hydro alcoolique, de masques (dès qu'il a été possible d'en acheter auprès de nos prestataires et en collaboration avec l'Association des Maires de France) dans chaque salle de classe et de lieu de vie des enfants et des agents. Une désinfection des points contacts a également été mise en place deux fois par jour au niveau des écoles et des locaux du périscolaire.

L'ACCUEIL EN CENTRE DE LOISIRS

Les missions :

- ✓ Accueillir les enfants inscrits au centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires.
- ✓ Recevoir et informer les familles dont les enfants sont accueillis au centre de loisirs.
- ✓ Accueillir des enfants de milieux différents et créer une dynamique autour de l'enfance.
- ✓ Proposer aux familles des espaces de vie au sein desquels les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation autour de valeurs communes en lien avec le projet pédagogique et le projet éducatif de territoire.
- ✓ Garantir la sécurité physique et affective des enfants.
- ✓ Travailler avec des partenaires locaux autour d'activités ou de projets spécifiques.
- ✓ Proposer des activités de loisirs, culturelles, artistiques, sportives, manuelles...
- ✓ Participer à la socialisation et à l'autonomie des enfants.
- ✓ Favoriser le lien avec les parents.
- ✓ Définir la programmation, en lien avec les services techniques, des travaux nécessaires à l'amélioration du patrimoine scolaire.

Le centre de loisirs accueille les enfants pendant les vacances scolaires de l'été et de l'automne et les mercredis en période scolaire.

Le centre de loisirs a maintenu ses activités malgré les contraintes sanitaires fortes pour la mise en place des différentes activités.

Les contraintes sanitaires n'ont pas permis de proposer aux enfants toutes les animations habituelles, mais les animateurs se sont mobilisés pour leur offrir un maximum d'activités diverses comme des grands jeux en plein air, des ateliers manuels et des journées à thème.

Sur le site de l'école des bois, les animateurs ont préparé des activités à thème sur chaque session : les dessins animés, la vie en couleur, Fantasy world.

Les enfants ont eu accès également au city stade à deux pas du local du centre de loisirs pour faire le plein d'activités physiques variées, un mini potager à chouchouter pour en récolter les fruits et légumes, des projections de films, des déhanchements avec DJ Périco, confection de maracas, et bien d'autres moments ludiques pour tous les enfants.



ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ



ÉCOLE DE VILLARD DU 6 JUILLET AU 7 AOÛT

Renseignements : Service Enfance
04 50 40 92 35 / enfance.scolaire@ornex.fr

Chiffres clés de 2020 :

Nombre d'enfants en accueil de loisirs vacances scolaires : 268

Nombre d'enfants en accueil de loisirs vacances d'été : 432

Evènements marquants 2020 :

- Fermeture du centre de loisirs durant les vacances scolaires du printemps, mais ouverture du service en été et à l'automne malgré les contraintes sanitaires

Perspectives 2021 :

- Concourir au développement du sport et des loisirs : étude Citadia



LE SERVICE COMMUNICATION ET LA VIE ASSOCIATIVE



LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE et EVENEMENTIELLE

1 agent - Budget : 21 425 € de fonctionnement (8 463 € pour les évènements, 8 569 € pour la communication institutionnelle et 4 393€ pour les associations)

18 000 € d'investissement

La communication assure la promotion des initiatives et projets portés par la commune. Son rôle est d'informer sur les actions menées et les projets, ainsi que de valoriser l'image du territoire et des services publics.

Les missions principales :

Communication institutionnelle :

- Rédaction et mise en page du bulletin municipal chaque trimestre.
- Gestion et alimentation des supports de communication numériques : site internet, page Facebook, panneau lumineux, newsletter mensuelle.
- Création et diffusion des supports d'impression selon les besoins des services (guide, plaquettes, affiches, flyers).
- Gestion du budget communication.
- Communication interne.
- Relations presse et publiques.
- Alimentation de la photothèque.

Communication événementielle :

- Conception et organisation logistique des évènements officiels (vœux du maire, 11 novembre...) et des évènements festifs (salon du livre, fête de l'automne, soirées théâtre, expositions...).
- Création et diffusion des supports d'impression et web pour valoriser les évènements et les faire connaître auprès du public (articles dans le bulletin municipal, affiches, flyers, invitations, articles et bannières sur le site internet, Facebook, affichage sur le panneau lumineux, newsletter...).
- Gestion de la logistique et reportage photos lors des évènements.

Chiffres clés de 2020 :

5 bulletins municipaux (dont 3 éditions spéciales « crise sanitaire »)

4 manifestations réalisées : vœux du Maire, Journée coup de net, Soirée théâtre « Tous en scène »

7 évènements annulés

Budget Prévisionnel 2020 : Evènements = 46 000 € / Com institutionnelle = 12 000 € / Investissements = 4 800 €

Budget Réalisé 2020 = Evènements = 7 140 € / Com institutionnelle = 10 300 € / Investissements = 0 €

34 Nouveaux arrivants



Évènements marquants dans la communication de 2020 :

- Communication de crise durant le confinement en relayant tous les jours les directives du Gouvernement sur le site internet de la mairie et en affichant sur le panneau lumineux devant la mairie les informations importantes

Évènements institutionnels marquants de 2020 :

- Comme chaque année, le service communication organise la soirée des vœux du Maire, qui a eu lieu le 8 janvier 2020

Perspectives pour 2021 :

Communication institutionnelle :

- Mise en valeur des projets de la commune sur le site internet
- Plan de communication pour accompagner la mise en place de nouveaux services
- Mise en place de la diffusion en direct sur le web du Conseil Municipal.

Évènements :

- Reprise des évènements si la situation sanitaire le permet pour proposer des animations aux habitants

Communication interne :

- Réalisation de la mise en page de la newsletter interne (les Chroniques d'Ornex)



La commune a mis en place une communication de crise en se faisant le relais des informations et des décisions prises par le Gouvernement, ainsi que des mesures de restrictions mises en place :

- Communication sur la distribution des masques,
- Respect des gestes barrières,
- Confinement,
- Échéances importantes tout au long de l'état d'urgence sanitaire.

Le bulletin municipal a vu son édition s'adapter à la situation.

3 éditions spéciales ont été distribuées concernant la crise sanitaire en mai, juin et juillet 2020. Des informations utiles et pertinentes pour tous, dans un format plus léger, ont ainsi été diffusées à l'ensemble de la population du territoire.

Le service a optimisé l'utilisation du panneau lumineux par la création de visuels adaptés, colorés, clairs, visibles et détaillés, accessibles à tous. Toutes les informations utiles à l'ensemble de la population ont été annoncées via ce nouveau support.

Le site internet, la page Facebook et tous les moyens de communication à disposition de la commune ont également été mis à contribution.

Enfin, dans un tout autre registre, mais néanmoins si important dans cette période, le CCAS a eu besoin d'un nouveau logo. L'agent en charge de la communication a mis tout son savoir et son imagination au service du service social de la mairie afin de lui donner une identité propre, jeune et moderne.



LA VIE ASSOCIATIVE

Les missions :

- ✓ Identifier les associations, suivre leur évolution, connaître les membres de leur bureau en vue de communiquer les informations aux usagers.
- ✓ Suivre les demandes des associations en termes de mise à disposition de locaux, prêts de matériel ou d'aides ponctuelles.
- ✓ Instruire, analyser et suivre les demandes de subventions.
- ✓ Dynamiser le tissu associatif, mettre en réseau et inciter aux mutualisations entre associations.
- ✓ Favoriser l'épanouissement des familles, soutenir les associations qui œuvrent en leur faveur.
- ✓ Concevoir et organiser les événements en lien avec les associations.
- ✓ Valoriser le patrimoine ornésien auprès des enfants (durant et hors temps scolaire) et des adultes.
- ✓ Organiser des expositions d'artistes au sein de la mairie.
- ✓ Soutenir les associations, les services et tous les acteurs locaux dans l'organisation d'animations et manifestations en coordonnant les prestations municipales.
- ✓ Assurer la logistique technique des temps forts de l'animation de la ville : montage de tentes, barrières, tables, bancs, chaises, équipements électriques, implantation scénique.
- ✓ Entretien, réparer et entreposer le parc de matériel et accompagner les services techniques dans la gestion du prêt du matériel.

Chiffres clés de 2020 :

24 associations recensées sur la commune



Evènements marquants 2020 :

- Subventions aux associations maintenues par la commune malgré la crise sanitaire

Perspectives 2021

- Reprise des activités dès que la situation sanitaire le permettra



**Les commerçants
& artisans de la commune
s'adaptent et
mettent en place le
Click & Collect**



www.ornex.fr

Bien que marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 a vu se renforcer le lien entre la commune et ses associations.

Solidaires face à la crise, les associations et la municipalité ont été présentes, sur le terrain, pour aider et soutenir les Ornésiens dans cette période difficile.

La ville soutient les associations communales, et plus largement celles du Pays de Gex, en leur versant des subventions, sous conditions de dossiers de demande complets et transmis dans les temps. Une analyse individuelle est menée pour déterminer le montant alloué à chacune d'elles.

La municipalité a fait le choix de ne pas baisser les subventions allouées sur l'année 2020, malgré le contexte économique.

Un effort supplémentaire a été fait en remboursant aux associations ornésiennes le coût de la location des salles communales.

Les associations sportives sont, quant à elles, subventionnées par le SIVOM de l'Est Gessien.